

RECHERCHE : FICHE DE LECTURE APRES UNE RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE
[ECUE 41]

Bloc de compétences, UE et ECUE concernés :

ECUE évalué :

BC 4	Conduire une démarche réflexive et évaluative dans le cadre d'une mise en situation
UE4	Conduire une démarche réflexive et évaluative
ECUE 41	Méthodologie de la recherche

ECUE concernés

UE5	Mise en situation professionnelle
ECUE 51	Stage, mémoire

Thème.s choisi.s

En réfléchissant sur ma situation actuelle : formation LPMJGL et nécessité de rédaction d'un mémoire, médiatrice par le jeu pour une communauté de communes en itinérance, et volonté de créer une ludothèque itinérante à moyen terme ; il m'a semblé plus adéquat d'orienter mes recherches sur l'utilité d'une ludothèque « itinérante » en milieu rural et semi rural.

Cela me permettra d'allier ce que je fais au quotidien avec mon projet de création de ludothèque itinérante. Ces recherches et ce mémoire concourront à la présentation de mon projet auprès de financeurs ou partenaires ; et engloberont ma volonté d'agir contre l'isolement, de développer des projets intergénérationnels et de toujours avoir en fil rouge l'ESS, trois thèmes qui m'intéressaient déjà et qui, il me semble, seront également abordés dans ce thème plus englobant qu'est « la médiation par le jeu et l'aller-vers ». Depuis la rédaction du premier devoir « extrait d'un journal de bord », je me suis également interrogée sur les horaires des ludothèques. Je veillerai à adapter les horaires des « animations » que je proposerai.

Ci-dessous, les questions naïves du thème « la médiation par le jeu et l'aller-vers ».



Mots clés en lien avec le.s thème.s

- Mots en lien avec le thème de l'itinérance / l'aller vers :
ludothèque itinérante / ludobus / ludo bus / ludo'bus / bus ludique / ludothèque mobile / ludomobile / ludothèque sur roues / ludothèque nomade / aller vers / itinérance / mobilité / isolement
- Mots en lien avec le thème de l'intergénérationnel :
Intergénération / intergénérationnel / vieillesse / générations
- Mots en lien avec le thème de l'économie sociale et solidaire :
ESS / économie sociale et solidaire

> liste de sources documentaires autour du thème choisi

Adloff, C. (2018). « Aller vers » pour lier avec les personnes à la marge. *VST - Vie sociale et traitements*, 139(3), 5-12. <https://doi.org/10.3917/vst.139.0005>

Amyot, J.-J. (2016). *À la recherche de liens entre les générations*. Presses de l'École des hautes études en santé publique.

Association des Ludothèques Françaises – Un autre regard sur le jeu. (s. d.). à l'adresse <https://www.kananas.com/associationdesludothequesfrancaises/>

Chiarotto, A. (1991). *Les ludothèques*. FeniXX.

Cohen, A. (2023, juillet 7). *Malle à outils : 5 fiches ressources pour questionner l'itinérance - Ressources / FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE*. <https://www.centres-sociaux.fr/ressources/malle-a-outils-5-fiches-ressources-pour-questionner-litinerance/>

Dubois-Orlandi, V. (2018). Jeunes invisibles des zones rurales : Quand la prévention spécialisée reste un dispositif pertinent pour « aller vers » eux. *Vie sociale*, 22(2), 85-102. <https://doi.org/10.3917/vsoc.182.0085>

APRES UNE RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE [ECUE 41]

La Ludo Planète – Ludothèque associative. (s. d.). à l'adresse <https://www.ludoplanete.fr/>

Labat Labourdette, C. (2010). *Des ludothèques itinérantes*. Bordeaux 3.

Le Système ESAR. Pour analyser, classifier des jeux et aménager des espaces édition revue et augmentée—Rolande Filion. (s. d.).

OGER, P. (2018, juin 13). *L'itinérance du jeu.* <https://www.creation-ludotheque.fr/blog/litinerance-du-jeu/>

Richelle, J.-L. (1998). Les équipements nomades dans l'espace social. *Agora débats/jeunesses*, 13(1), 49-60. <https://doi.org/10.3406/agora.1998.1623>

Fiche de lecture sur...

Dubois-Orlandi, V. (2018). Jeunes invisibles des zones rurales : Quand la prévention spécialisée reste un dispositif pertinent pour « aller vers » eux. *Vie sociale*, 22(2), 85-102.
<https://doi.org/10.3917/vsoc.182.0085>

Présentation de l'article et identification de l'auteur

J'ai choisi un article de la revue *Vie sociale*. Cette revue existe depuis plus de cent ans et émane du Centre d'études, de documentation, d'information et d'action sociales (CEDIAS). C'est une revue trimestrielle qui « traite des problèmes sociaux aussi bien sous l'angle de la réflexion et de la recherche que sur le plan de l'aide à la décision et de l'action sociale de terrain. » (éditions érès - *Vie sociale Cedias-Musée social*, s. d.). La revue est éditée par Erès, maison d'édition spécialisée dans les sciences humaines : Enfance et parentalité, Gérontologie, Psychanalyse, Santé mentale, Société, Travail social et Handicap.

L'article « Jeunes invisibles des zones rurales : Quand la prévention spécialisée reste un dispositif pertinent pour « aller vers » eux » est paru en page 85 dans le numéro 22 de la revue *Vie sociale* en 2018. Il a pour titre « L'intervention sociale en milieu rural. Des approches, des moyens et des méthodes spécifiques ? ». Ce numéro de *Vie Sociale* est consacré à la spécificité de l'intervention sociale en milieu rural. En effet, suite aux mutations du monde rural, à l'extension du périurbain, les populations changent et les problématiques également, les métiers de l'intervention sociale doivent s'adapter et se conformer également aux évolutions législatives.

APRES UNE RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE [ECUE 41]

Cette revue, et à fortiori, cet article, est au service des acteurs, décideurs et chercheurs. Elle contient des études, des articles sur une question sociale, un dossier technique et concret, des notes de lectures, et une chronique législative et de jurisprudence.

L'auteure de l'article « Jeunes invisibles des zones rurales : Quand la prévention spécialisée reste un dispositif pertinent pour « aller vers » eux » est Valérie Dubois-Orlandi, éducatrice spécialisée, entrepreneure social (Artisans du lien social), formatrice et cofondatrice de l'association Le cerf-volant 77 (dissoute depuis avril 2023). Chercheuse en sciences sociales, elle mêle théorie et pratique au service des jeunes, de leurs familles et des professionnels du secteur socio-éducatif. L'article du n°22 de *Vie sociale* est l'unique écrit de Valérie Dubois-Orlandi qui ait été publié. Il fait suite à ses travaux de recherche dans le cadre de son Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale (DEIS) et se fait l'écho de travaux sociologiques.

Présentation de la question de recherche développée dans l'article

Dans cet article, Valérie Dubois-Orlandi s'est interrogée sur l'utilité du travail social auprès des jeunes en milieu rural et explique ce qui amène certains d'entre eux à devenir « invisibles ». Elle veut ensuite démontrer en quoi la prévention spécialisée est utile pour aller vers eux. Elle développera son propos en suivant le plan suivant :

Introduction

- « La France du vide » : mythe ou réalité ?
- La Seine-et-Marne : des caractéristiques rurales
- L'impact du territoire sur les jeunes ruraux
- Des opportunités d'avenir et d'orientation restreintes ?
- Quand les jeunes marginalisés deviennent des jeunes « invisibles »
- Invisibilité sociale : un concept émergent
- De l'invisibilité sociale à la non-reconnaissance
- Quand invisibilité sociale et non-reconnaissance riment avec non-recours
- « Aller vers » les jeunes en milieu rural

Conclusion

Résumé objectif du contenu de l'article, synthèse

Dès l'introduction de son article, Valérie Dubois-Orlandi exprime son point de vue sur l'intérêt que portent les pouvoirs publics concernant la jeunesse rurale. Pour elle, « la jeunesse rurale est une jeunesse oubliée, notamment par les pouvoirs publics ». (p. 85). C'est ce qu'elle va expliquer, illustrant ses propos grâce aux recherches qu'elle a effectuées dans le cadre de son Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale (DEIS) dans des quartiers dits « sensibles » mais aussi en zones rurales et semi-rurales de Seine-et-Marne.

APRES UNE RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE [ECUE 41]

Dans la partie de l'article, intitulée « La France du vide » : mythe ou réalité ?, expression empruntée à Roger Béteille (Béteille, R. (1981). *La France du vide*. FeniXX.), l'auteure expose l'existence de l'exode urbain. Ce mouvement de population des villes vers les campagnes se manifeste par une rurbanisation ou une périurbanisation, qui est « une adaptation du monde de la ville à la campagne » (p. 86). La rurbanisation désignant la modification de la vie des campagnes autour des grandes villes par l'introduction de pratiques sociales et d'activités liées au mode de vie urbain. Ces pratiques sont apportées par de nouveaux résidents qui ont quitté les villes centres et leurs banlieues proches. La périurbanisation quant à elle indique le processus d'extension des agglomérations urbaines dans leur périphérie.

En parallèle de ce phénomène, des territoires ruraux se vident de leur population et des services qui y existaient. « Ainsi désert rural aurait tendance à rimer avec désert social. »(p. 87). Valérie Dubois-Orlandi utilise alors l'expression d'« handicap géographique » car les jeunes ruraux sont confrontés à l'isolement, à un manque de découverte et d'ouverture. Les parcours entre jeunes ruraux et jeunes urbains sont donc inégaux.

L'auteure zoomera ensuite sur La Seine-et-Marne, département de la banlieue parisienne aux caractéristiques rurales : des champs clairsemés de villages, le manque de transports en commun, le problème de l'accès aux soins ou aux structures de droit commun, l'isolement d'une partie de la population, des problématiques d'addictions particulièrement communes avec les zones rurales telles que l'alcoolisme. » (p. 87)

Elle exposera par ailleurs l'asymétrie qui se constate dans la distribution des richesses du département : « alors que le territoire s'enrichit et s'urbanise à l'ouest, il s'appauvrit et se dépeuple à l'est [...] » (p. 87), « plus on va à l'est et plus le département est rural et peu peuplé. » (p. 87)

Les mutations des territoires ruraux ont alors un impact sur les jeunes ruraux, « les jeunes ruraux sont le plus souvent issus de classes populaires [...] » (p. 88). « La base des campagnes n'est donc plus à majorité agricole mais ouvrière. » (p. 88) et la jeunesse ne peut plus jouir d'un emploi local. « [...] A travers un processus lent, la société fabrique des jeunes désocialisés, déqualifiés, désaffiliés qui peinent à devenir adultes. » (Nicolas Renahy, non référencé dans l'article). Ces jeunes resteront donc dans la cellule familiale qui les rassure, qui les protège de l'extérieur en quelque sorte, c'est ce qui est nommé « familiarisme ».

Valérie Dubois-Orlandi va alors s'attacher à analyser les opportunités d'avenir et d'orientation (restreintes ?) des jeunes ruraux. « Si l'école se veut égalitaire pour tous, dans les faits, elle est à l'origine de nombreuses inégalités. » (p.89) : distance à parcourir dès l'école primaire, s'accentuant au collège, manque de services péri et extra scolaires (cantine, garderie, loisirs), offre de formation réduite.

Ajoutons à ce constat, un attachement des jeunes à leur territoire d'origine et les opportunités d'avenir et d'orientation se restreignent. « L'attachement au territoire d'origine se déclinerait donc dans le choix de privilégier un projet professionnel compatible avec l'offre

APRES UNE RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE [ECUE 41]

repérée sur ce territoire. » (p. 89) car, de surcroit, « se diriger vers des études longues est synonyme de déracinement. » (p. 89)

Les jeunes ruraux font alors un choix d'études courtes, en signe d'ajustement à ce qu'ils connaissent.

« Aux difficultés d'orientation s'ajoute la capacité ou pas à être mobile. La mobilité est aujourd'hui considérée comme un atout dans les recrutements. Elle apporte un plus dans la lecture des motivations des candidats à l'embauche. La mobilité est vue comme un facteur d'insertion. Elle permet de recourir à une zone géographique plus large pour trouver une formation ou chercher un emploi. Elle fait appel à des capacités individuelles de sortir d'un espace sécurisant car connu et maîtrisé, pour se lancer dans l'inconnu. » (p. 90)

Mais « la mobilité se construit et s'acquiert notamment dans la sphère familiale. » (p. 90). Et là, le bât blesse car les parents eux-mêmes, défavorisés, à la marge de la société, n'ont pas recours à la mobilité : « quand on n'a pas de travail, quand on n'a pas encore quitté sa famille, quand on n'est pas investi dans la vie associative, on n'a pas de raison de se déplacer et donc d'exercer ses compétences en mobilité. » (Gachelin, M. (2007). Les jeunes et la mobilité. *Empan*, 67(3)) » (p. 90). Et la méconnaissance des associations, institutions et personnes ressources n'aide pas à la mobilisation du jeune.

Cette mobilité et mobilisation souffrent aussi de la crainte des jeunes de s'éloigner du milieu rassurant de leur territoire connu et des personnes qui en font partie.

Ce manque de mobilité est accentué par les inégalités de moyens dans les territoires ruraux. « Les territoires sont socialement marqués. L'organisation spatiale fait ressortir de grandes inégalités, voire des fractures dans la répartition des moyens. Ce public devient captif de son territoire. Une impossibilité à sortir des limites géographiques ou mentales est bien présente, une incapacité à « aller vers » et à dépasser les frontières du territoire connu. » (p. 91)

Valérie Dubois-Orlandi a donc démontré jusqu'à présent comment les jeunes ruraux se marginalisent, s'éloignant des différentes institutions sociales. Elle explique ensuite comment ces jeunes deviennent invisibles. L'acronyme employé est celui de NEET (Not in Education, Employment nor Training) c'est-à-dire « ni étudiant, ni employé, ni stagiaire ». « Les NEET sont une catégorie de personnes, en l'occurrence des jeunes de 15 à 24 ans, qui sont parvenues à s'effacer progressivement du système jusqu'à devenir transparentes. Ils montrent souvent un risque élevé de se retrouver socialement exclus avec des revenus économiques très faibles et sans ressources sociales pour améliorer leur niveau de vie. » (p. 91)

« Les NEET français sont particulièrement nombreux dans les départements d'outre-mer (dom), le nord de la France, le bassin lorrain, le pourtour méditerranéen, la Corse et certaines zones rurales enclavées. » (Conseil d'analyse économique, *Jeune, sans emploi et hors du système scolaire : Qui sont les « NEET » ?* (s. d.)) (p. 92)

Ce manque d'insertion a alors comme causes, selon Valérie Dubois-Orlandi, le décrochage scolaire et le manque de qualification, qu'elle met en corrélation avec le contexte

APRES UNE RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE [ECUE 41]

territorial. « Vivre dans des zones reculées augmente jusqu'à 1,5 fois la probabilité de devenir un NEET » » (p. 92)

Ce concept émergent d'« invisibilité sociale » est défini par l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance comme « un ensemble de processus, où interviennent des acteurs multiples, par lesquels un déni de reconnaissance des personnes aux divers niveaux de leur existence sociale peut affecter la profondeur, la durée et l'évolution de situations de pauvreté et d'exclusion. » (*L'invisibilité sociale : Une responsabilité collective*, Observatoire National de la Protection de l'Enfance, ONPE. (s. d.).)

Cette marginalisation avancée peut conduire à un déséquilibre global, processus par lequel la personne disparaît progressivement de tout espace public, jusqu'à ne sortir de chez elle que par nécessité. « Mais aussi un repli psychologique généré par un sentiment de honte, de frustration, de perte d'estime et de confiance. » (p. 92)

Ce parcours d'invisibilité sociale est lui aussi accentué en milieu rural où « les jeunes sont estimés à 45,1 % de la population pauvre » (p.93) et l'auteure met en corrélation le manque de qualification et la concentration en milieu rural. « Moins les jeunes sont qualifiés et plus ils restent en milieu rural. Le départ des plus qualifiés a pour conséquence la concentration et la densification de jeunes peu ou pas qualifiés sur un espace restreint. »

Parmi ces jeunes en situation marginales, l'éducatrice et chercheuse s'est penchée sur la situation des jeunes femmes. Dans ce contexte de précarité, les grossesses précoces ne sont pas rares. : entrée précoce en maternité. « Elles sont une manière de se donner un statut de mère pour ces jeunes femmes, elles qui ne sont rien. En plus de ce statut qui est censé apporter respectabilité, la grossesse ouvre droit à des allocations qui leur permettent de vivre ou de survivre [...] (p. 93). Et les difficultés intrafamiliales perdurent par cette « transmission intergénérationnelle » (p. 94). Ces grossesses précoces conduisent tout naturellement vers des entrées précoces en conjugalité.

Il faut alors pour le jeune couple trouver à se loger mais, en milieu rural, il existe moins de logements sociaux, ce qui oblige les habitants à se tourner vers les logements du parc locatif privé, souvent beaucoup plus chers. Dans les zones reculées, on peut trouver facilement des locations à des prix peu élevés mais dans des conditions d'insalubrité avancée. » (p. 94). Le logement devient à son tour un marqueur social supplémentaire très important.

Cette somme d'éléments mène à l'exclusion. « Concrètement, sur le terrain, l'exclusion se traduit par des jeunes sans emploi, qui survivent grâce aux solidarités locales (associations caritatives par exemple), à leur réseau (fragile lui aussi et qui s'épuise rapidement), qui vivent dans des situations d'hébergement limites (sous tente ou avec des hébergements fluctuants), qui ne mangent pas sainement ni à leur faim et dont la santé et l'état général se dégradent bien vite. » (p. 94)

Les réponses apportées par les pouvoirs publics semblent inadéquates avec les besoins des jeunes et amènent à un sentiment d'inutilité et de non-reconnaissance sociale. « En effet, les jeunes ne parvenant pas à s'insérer développent un manque de confiance et une mésestime

APRES UNE RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE [ECUE 41]

d'eux-mêmes. Non participatifs à l'effort commun, ils se sentent en dehors et non reconnus par la société. » (p. 94)

En recherche de reconnaissance, les jeunes s'interrogent sur la justice sociale, la place de chaque individu dans la société et la redistribution des richesses. En effet, « Reconnaître, c'est identifier quelqu'un. [...] c'est légitimer une position ou une prétention [...]. La reconnaissance a également à voir avec la gratitude que l'on doit à autrui [...]. Enfin, la reconnaissance peut désigner les signes qu'autrui me donne de la valeur qu'il m'attribue. » (Guéguen, H., & Malochet, G. (s. d.). Les théories de la reconnaissance.) (p. 95). L'auteure de l'article va alors s'appuyer sur les réflexions d'Axel Honneth : « la reconnaissance sociale est présente dans trois sphères : l'amour (reconnaissance affective), le droit (l'égalité juridique) et l'utilité sociale. Lorsque la reconnaissance trouve une réponse dans ces trois sphères, elle permet la confiance en soi (pour l'amour), le respect de soi (pour le droit) et l'estime de soi (pour la solidarité sociale). » (p. 95) (Honneth, A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance*. Ed. du Cerf.)

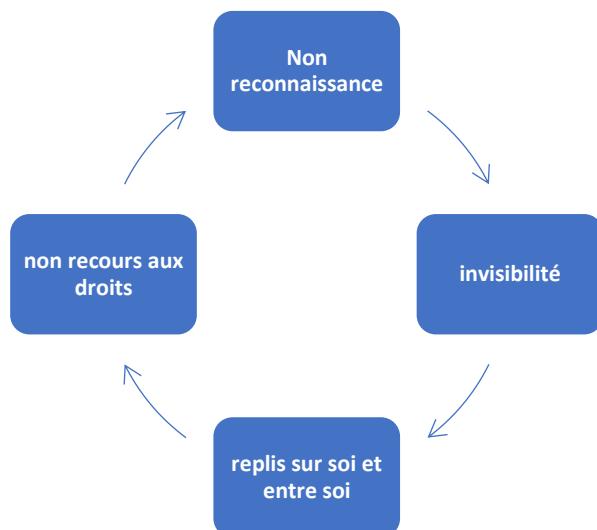
La représentation des décideurs politiques concernant l'invisibilité sociale est divergente selon que l'on est élu d'une grande ville (lien avec isolement social) ou du monde rural (en lien avec l'isolement géographique)

Pour Valérie Dubois-Orlandi, « la question de l'invisibilité sociale n'est pas une préoccupation politique. » (p. 95) : il n'y a pas de politique jeunesse mise en place. Pour que ce soit une priorité, il faudrait que la problématique soit plus visible, mais difficile quand justement le public est invisible.

« Le point d'orgue est mis sur la jeunesse qui fait du bruit, la jeunesse qui dérange. » (p. 96). La politique jeunesse est alors mise en place pour un aspect sécuritaire, dans là où la quantité de jeunes est la plus importante, dans les grandes villes donc.

Et quand elles existent, les politiques jeunesse en milieu rural ne sont pas en adéquation avec les besoins spécifiques : ne sont qu'un copier-coller de ce qui est fait dans les villes, sans être adaptées aux spécificités des zones rurales ni aux jeunes qui y habitent.

A présent que les concepts d'invisibilité sociale et de non-reconnaissance ont été exposés, l'auteure de l'article expliquent que ces situations amènent au non-recours. En effet, les jeunes entrent dans un cercle vicieux :



APRES UNE RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE [ECUE 41]

Pour l'auteure, ce non-recours est dû d'une part à des raisons propres à l'individu. « De la honte à la volonté de ne pas dépendre de la société, ou encore de l'incapacité à formuler une demande à la fierté de s'en sortir seul, les raisons sont multiples. Elles peuvent être volontaires ou involontaires et dépendre de la capacité de l'individu à recourir ou pas à la demande. Mais elles peuvent aussi révéler une volonté affichée de ne pas formuler de demande. » (p. 97). Mais ce non-recours peut également être lié aux structures, aux difficultés des démarches administratives, difficultés accentuées par le manque d'instruction. Cependant, Benjamin Vial introduit une nouvelle donne. Il parle de « non-concernement », mélange de méconnaissance de l'offre publique et de désintérêt de la part des jeunes. » (Vial, B. (2016). Ne pas se sentir concerné par ses droits : Une analyse du non-recours dans les parcours sociaux juvéniles. *Agora Débats-Jeunesses*, N° 74(3), 77-88.)

« Les jeunes des zones rurales et semi-rurales cumulent les handicaps : celui de la méconnaissance et du manque d'expérience dus à l'âge, et celui de résider dans des zones dépourvues de services prestataires. » (p. 97)

C'est pour toute ces raisons que l'éducation spécialisée entre en action grâce à sa connaissance et son ancrage sur un territoire défini, basée sur « l'aller vers ».

« « L'aller vers » engage l'idée d'une entrée en relation, une relation qui doit rester libre et consentie pour être porteuse d'évolution et de progrès. » (p. 98). Le principe de l'aller vers est de mieux connaître la façon dont vivent les habitants, les jeunes notamment, et de prendre conscience de leurs problématiques pour les amener progressivement vers l'utilisation des institutions pour utiliser leurs services et faire valoir leurs droits.

L'aller vers passe donc par le travail de rue, afin de connaître le territoire et les habitudes des jeunes pour savoir où les trouver. En zone rurale, « les éducateurs n'ont pas d'appui de « lieux » de rencontre ou de concentration des jeunes. » (p. 99), le temps d'immersion, d'observation du territoire y est plus long qu'en milieu urbaine.

Cette immersion permet « [...] le tissage d'une reconnaissance mutuelle entre chaque acteur, professionnel et habitant. » (p. 100). C'est alors que se constitue un réseau de liens avec les partenaires qu'il est important d'entretenir et de maintenir. Il faut « formaliser » puis « déformaliser » les rencontres. Les provoquer, les organiser, les planifier, pour plus tard faire en sorte qu'elles soient coutumières, habituelles. « Les éducateurs de rue, surtout en zone rurale, sont des faiseurs de liens, ils construisent des ponts entre les jeunes et les institutions, mais aussi entre les acteurs locaux eux-mêmes. » (p. 101)

Pour conclure, Valérie Dubois-Orlandi reprend des différents points abordés tout au long de son article puis conclut ainsi : « l'enjeu est donc d'aller à la rencontre de ces jeunes invisibles des zones rurales. Si l'on ne va pas vers eux, ils ne viendront pas vers nous. » (p. 101) « Ces jeunes sont invisibles, la première démarche est donc d'aller vers eux sur leur terrain, de les rendre visibles dans le regard de certains adultes, de les mettre en lumière. L'enjeu est d'adapter les politiques mais aussi les pratiques à leurs spécificités. » (p. 102)

Analyse critique

L'article « Jeunes invisibles des zones rurales : Quand la prévention spécialisée reste un dispositif pertinent pour « aller vers » eux » est de prime abord très éloigné de la formation « médiation par le jeu et gestion de ludothèque ». Cependant, le lire et l'étudier m'a apporté d'importantes connaissances sur le public jeune, la ruralité et sur l'aller vers.

En effet, grâce aux recherches de Valérie Dubois-Orlandi, je parviens à mieux appréhender la situation dans laquelle certains jeunes se retrouvent, quel a été leur parcours, et les obstacles qui se dressent sur leur passage. Cela m'interpelle et me donne envie d'agir pour eux. Et pas seulement pour eux, mais aussi pour les habitants des milieux ruraux, qui se sentent isolés, qui n'ont pas accès à la mobilité ni à la culture. Et si les deux se combinent, c'est le combo gagnant ! Car oui, la situation décrite dans cet article est toujours d'actualité ! Prendre connaissance de cette situation m'a permis de déconstruire certains aprioris, notamment sur une campagne riche et sans problématiques sociales. Mon souhait un peu vague d'œuvrer dans les campagnes se transforme vers une nécessité. Cet article est un premier pas vers une argumentation qui s'étayera au fur et à mesure des lectures liées à la licence professionnelle. Ce sentiment impalpable qu'une ludothèque pouvait trouver son utilité au cœur des campagnes se concrétise un peu plus. Cet article contribuera à plaider pour mon projet de création d'une ludothèque pour donner un accès à un lieu pour se rencontrer et recréer du lien, un lieu de brassage, et d'accès à un loisir ou une culture et lieu qui permet également de s'ouvrir vers d'autres partenaires pour rebondir.

Je ne m'attendais pas à ce que cet article m'apporte autant de connaissances sur la jeunesse et sur la ruralité. En effet, pour mon mémoire et mon projet, j'étais à la recherche d'études, de travaux ou réflexions menés en faveur de l'aller vers. C'est bien ce concept qui m'a amené à lire cet article, pour commencer à trouver des arguments en faveur de l'itinérance (je ne suis pas encore sûre que ce soit le nom approprié pour mon projet) et m'aider à argumenter une demande de véhicule pour mon projet de création. Valérie Dubois-Orlandi apporte un début de réponse à la question que certains responsables politiques se posent : pourquoi ne parvient-on à « toucher » les jeunes, (même en ludothèque) ? Ces NEET méritent qu'on aille vers eux, c'est bien notamment pour rompre l'isolement des personnes que j'ai souhaité entrer en formation, aider à recréer du lien. Le dispositif de l'aller vers me paraît plus clair, et me donne une nouvelle clé de lecture de ce que peut être mon nouveau métier. (Note à moi-même : attention à bien définir la différence de posture entre l'éducatrice spécialisée et la médiatrice par le jeu / la ludoécaire (à distinguer également d'ailleurs)). L'auteure de l'article a démontré la nécessité d'un travail social plus approfondi mais ce n'est pas la mission première de la ludothèque ; par contre elle peut être le lieu qui permet de mettre les usagers en lien avec d'autres, de démarrer un maillage social.

Outre des connaissances sur les jeunes, la ruralité et l'aller vers, cet article m'a permis de me souvenir que dans une recherche, il était nécessaire d'avoir des données chiffrées, des statistiques. J'ai déjà commencé (via le site de l'INSEE <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3675084>), et je dois poursuivre (via le service cohésion sociale du Cœur d'Ostrevent ?) afin d'avoir à ma disposition un état des lieux le plus aiguisé possible concernant la communauté de communes

APRES UNE RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE [ECUE 41]

ou l'ancien bassin minier, territoire pour lequel j'aimerais créer une ludothèque. Autre remarque que je me suis faite en rédigeant cette fiche de lecture, je dois également continuer à chercher à lire des travaux qui parlent plus précisément des ludothèques qui vont à la rencontre des habitants afin de rester dans cette nouvelle posture professionnelle et non une autre. Je dois également essayer de comprendre pourquoi certaines itinérances dans le département du Nord ont pris fin (exemple de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut avec le ludobus, l'Ec'eaibus, et le Cyberbus). Et enfin, autre réflexion : lire des documents concernant les autres publics potentiels des ludothèques : petite enfance, enfance, parents, adultes, personnes âgées.

La lecture de cet article m'a été d'une grande utilité, aussi bien pour les connaissances qu'il m'a apportées que pour la remise en route intellectuelle qu'il a exigée. Savoirs et savoir-faire étaient au rendez-vous. La rédaction de cette fiche de lecture n'a pas été simple, notamment pour la synthèse, le résumé de l'article. C'est tout un processus d'analyse et de rédaction qui redémarre progressivement, un entraînement, un pas supplémentaire avec comme ligne de mire le mémoire... Même si l'article ne concernait pas ni la médiation par le jeu, ni la ludothèque, il a mis en exergue un travail social et éducatif que l'on peut y retrouver aussi. Le gestionnaire de ludothèque et le médiateur par le jeu appartenant à un maillage de partenaires, et non une superposition de dispositifs, vers un accès à une culture, des loisirs, un lieu de rencontres et d'échanges pour rompre l'isolement, aborder des problématiques diverses, pour un public très large.